



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Ministre
du Travail, de l'Emploi
et de l'Économie sociale et solidaire
Luxembourg

Luxembourg, le 19 juin 2020

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 – 82954

Réf. CE / SCL : 60.225 - 879 / ak
Doc. parl. 7603

Objet : Projet de loi portant :

- 1° dérogation temporaire à certaines dispositions en matière de droit du travail en relation avec l'état de crise lié au Covid-19 ;
- 2° modification du Code du travail.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que dans sa séance du 17 juin 2020, la Chambre des Députés a adopté à **l'unanimité des 60 votants** le projet de loi sous rubrique et qu'elle a décidé qu'il n'y a pas lieu à procéder au second vote, prévu par l'article 59 de la Constitution.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Marc Hansen